



Couturier d'ameublement

Niveau V

EMPLOI TYPE & OBJECTIFS

• Le/la couturier/ière d'ameublement confectionne tous types de décors pour contribuer à l'agencement d'intérieurs pour des travaux neufs, de rénovation ou de transformation. Il/elle réalise ses ouvrages en couture manuelle ou mécanique. Il/elle contribue à l'esthétique et au confort des locaux et sa connaissance des tendances actuelles, des tissus et des principaux styles d'ameublement lui permet de conseiller le client. Il/elle évalue la faisabilité du produit, sélectionne les différents matériaux et outils, prépare la production, réalise les travaux et assure les finitions.

PUBLIC & CONDITIONS D'ADMISSION

• Être reconnu travailleur handicapé et avoir une décision d'orientation en formation émanant de la MDPH de votre département.

Il est nécessaire :

- D'avoir un esprit logique et rigoureux,
- De maîtriser la langue française
- De pouvoir se déplacer et supporter les positions "assise et debout". L'utilisation des membres supérieurs est importante.

FORMATION

Pédagogie

Nous alternons les cours collectifs avec les travaux en sous-groupes en proposant un appui individuel. Les nombreuses mises en situations réelles induisent un comportement fortement participatif.

Moyens

Nous utilisons exclusivement du matériel professionnel avec un outillage adapté tant traditionnel que moderne (machine à coudre, scie à mousse, visseuse électrique, pistolet agrafeur...)

Programme de la formation

Activité type 1 : Confectionner des décors de fenêtre

- Confection de vitrages et de voilages
- Confection de rideaux
- Confection de stores d'intérieur
- Confection de lambrequins et de bandeaux
- Confection d'embrasses

ECF1*

Activité type 2 : Confectionner des housses de literie et de sièges

- Confection de jetés-de-lit
- Confection de dessus-de-lit
- Confection des accessoires de literie
- Confection de housses de coussins
- Confection de housses de sièges

ECF2*

A chaque activité type correspond un Certificat de Compétences Professionnelles

Périodes d'Application en Entreprises :

Elles ont pour objectif de mettre le stagiaire en situation réelle de travail.

Plusieurs périodes ponctuent et complètent ainsi les temps forts d'apprentissage des compétences.

Les E.C.F. (Evaluations en Cours de Formation) sont réalisées au terme de chaque activité type

Durée 11 mois

11 mois de formation technique
dont 4 semaines d'application en entreprise

Validation "jury professionnel"

Le **TP** (Titre Professionnel) Couturier d'ameublement, niveau V, est délivré par le Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Cohésion sociale
- Ou les **CCP** (Certificat de Compétences Professionnelles) si l'ensemble des compétences du TP ne sont pas acquises

CONTACTS

Sylvie Besnard - Chargée de développement
Tél : 05 62 14 95 84

Marc Pujol - Responsable de formation
Tél : 05 62 14 95 00

Prochaines dates d'entrée : consultez notre site internet